

Initiation à l'actuariat en épargne retraite

Formation reconnue par l'Institut des Actuaires dans le cadre du Perfectionnement Professionnel

COMPÉTENCES VISÉES

- **Maîtriser** tous les actes de gestion liés aux produits d'épargne et de retraite individuelle et collective.
- **Acquérir** tous les paramètres qui permettent de tarifier ou de provisionner un produit d'épargne et de retraite.
- **Maîtriser** les formules de calcul pour tarifier ou provisionner les garanties d'épargne et de retraite.
- **Maîtriser** les mécanismes de participation aux bénéfices et les options financières.
- **Utiliser** un calculateur Excel permettant d'effectuer des calculs de tarifs ou de provisions.

PROGRAMME

A. POSITIONNEMENT DES CONTRATS D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE SUR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE.

B. CARACTÉRISTIQUES DES DIFFÉRENTS CONTRATS D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

C. OPÉRATIONS DE GESTION POSTÉRIEURES À LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT.

D. BASES ACTUARIELLES.

E. TARIFER ET PROVISIONNER LES GARANTIES DE RETRAITE.

F. GARANTIES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX CONTRATS D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

G. MODES DE GESTION FINANCIÈRE AINSI QUE LES OPTIONS FINANCIÈRES DES CONTRATS D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

PUBLIC

- Gestionnaires (Souscription, Vie du contrat et Prestations)
- Chargés d'études actuarielles
- Contrôleurs de gestion
- Chargés d'études Marketing
- Juristes
- Directions financières
- Comptables
- Chargés d'études actif-passif

PRÉ-REQUIS

Connaitre les produits d'épargne et de retraite dans les domaines de la vie collective ou de la vie individuelle.

POINTS FORTS

Alternance entre théorie et cas pratiques pour mieux assimiler les calculs.

FORMATEUR(S)

Formation dispensée par un professionnel expert, formateur à l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation